



Amnesty International

DOCUMENT PUBLIC

États-Unis – Californie
Une transgenre maltraitée et violée en prison

CAS D'APPEL

Index AI : AMR 51/142/2005

•
ÉFAI
•

États-Unis – Californie

Une transgenre maltraitée et violée en prison

CAS D'APPEL

Le 16 août 2002, des agents du *Sacramento County Sheriff's Department (SCSD*, services du shérif du comté de Sacramento) ont ordonné à Kelly McAllister, une transgenre blanche, de sortir de son camion, qu'elle venait de garer. Comme elle refusait d'obtempérer, elle aurait été battue et aspergée de gaz poivre ; on lui aurait également ligoté les poignets et les chevilles ensemble derrière le dos (méthode du « *hog-tie* ») avant de la traîner sur le trottoir, face contre le sol, et de la faire monter de force dans une voiture de police. Cette personne affirme avoir demandé à plusieurs reprises à se rendre aux toilettes, ce qui lui a été refusé. Alors qu'elle se trouvait encore dans la voiture, elle a dû déféquer dans ses vêtements.

Kelly McAllister a été accusée de tentative de violences contre la police et emmenée à la prison centrale du comté de Sacramento. Les adjoints du shérif, le personnel de la prison et d'autres détenus l'auraient menacée et humiliée, notamment en tenant des propos transphobes¹. Kelly McAllister affirme que des gardiens de sexe masculin lui ont fait subir une fouille à corps.

Le 6 septembre, à la suite d'un autre incident, cette personne a de nouveau été conduite à la prison centrale du comté de Sacramento pour trois jours, durant lesquels on l'a enfermée dans une cellule en sous-sol complètement vide et très froide. En réponse à ses protestations, les gardiens auraient menacé de la déshabiller et de l'attacher à une chaise d'immobilisation en métal.

Kelly McAllister déclare avoir fait l'objet de nouvelles injures à caractère transphobe. Plus tard, les gardiens l'ont transférée dans une cellule avec un détenu de sexe masculin, beaucoup plus grand, lourd et fort qu'elle. Selon Kelly McAllister, ce dernier l'a frappée à plusieurs reprises, étouffée, mordue et violée. Le personnel médical de l'hôpital qui l'a traitée pour ses blessures a confirmé qu'elle avait subi une agression sexuelle.

1. « transphobe » qualifie des valeurs ou des comportements chargés de préjugés envers les transgenres et transsexuels.

Kelly McAllister a déposé une plainte pour viol et le SCSD a ouvert une enquête. Le détenu accusé de viol a reconnu avoir eu des « *rapport sexuels illégaux en prison* » et a été condamné à trois mois d'emprisonnement supplémentaires. Cependant, le SCSD n'a jamais enquêté sur les allégations mettant en cause ses agents ou les gardiens de prison.

PRÉOCCUPATIONS D'AMNESTY INTERNATIONAL

En droit international, le principe de « *diligence due* » signifie que l'État doit prendre les mesures appropriées pour :

- prévenir les violations ;
- ouvrir des enquêtes sur les violations, s'il en survient ;
- poursuivre les auteurs présumés et les traduire en justice selon une procédure équitable ;
- assurer une réparation adéquate pour les victimes (y compris réadaptation et compensation).

Les autorités n'ont pas protégé Kelly McAllister lors de sa détention et elles l'ont exposée à un danger spécifique en l'enfermant avec un détenu masculin ; de ce fait, elles sont responsables des mauvais traitements et de la torture (le viol) qui auraient été infligés à cette personne. Par ailleurs, le SCSD n'a toujours pas mené d'enquête approfondie sur les allégations de Kelly McAllister concernant les brutalités policières ou les actions des agents ayant conduit à ce viol.

Amnesty International est également préoccupée par la description du comportement transphobe des agents du SCSD. Un tel comportement a pu impliquer, pour les autres détenus, que l'on pouvait maltraiter Kelly McAllister en toute impunité. La prison centrale du comté de Sacramento aurait récemment adopté des consignes et des procédures relatives à la détention des transgenres.

Amnesty International tient en outre à exprimer son inquiétude au sujet de l'usage du gaz poivre, mais aussi des méthodes de contraintes cruelles et dangereuses qui auraient été employées lors de l'arrestation de Kelly McAllister. La police ne doit recourir à la force – de façon proportionnée – que lorsque celle-ci est absolument nécessaire

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Aux États-Unis, les violences policières envers les lesbiennes, gays, bisexuels et transgenres restent un grave problème, malgré des progrès significatifs en matière de reconnaissance des droits de ces personnes. Amnesty International a publié des recherches concernant les pratiques policières répréhensibles (profilage, application discriminatoire de certains règlements et lois, agressions sexuelles, physiques ou verbales, entre autres). L'organisation a constaté que la police avait tendance à cibler spécifiquement les personnes non conformes aux « normes » en matière de genre, et que les transgenres subissaient des brutalités flagrantes, y compris des tortures, de la part de certains policiers.

Pour plus d'informations, consultez le site : www.amnestyusa.org/outfront

PASSEZ À L'ACTION !

Dans les lettres que vous adresserez au shérif Lou Blanas et au capitaine Captain Mark Iwasa,

- exprimez votre préoccupation concernant les mauvais traitements qui auraient été infligés à Kelly McAllister par des agents du *SCSD*, des gardiens de prison et des détenus, en août et en septembre 2002 ;
- demandez une enquête approfondie sur les responsabilités des agents du *SCSD* et des gardiens de la prison centrale du comté de Sacramento dans le viol de Kelly McAllister par un autre détenu ;
- exigez une enquête immédiate et exhaustive sur les allégations de recours excessif à la force par les policiers lors de l'arrestation de Kelly McAllister ;
- soulignez votre inquiétude concernant les allégations relatives à l'usage du gaz poivre et de la méthode du « *hog-tie* » au cours de l'arrestation. Indiquez qu'Amnesty International a recommandé l'interdiction du « *hog-tying* », susceptible d'entraîner une « asphyxie positionnelle », et demandé que les services de police cessent d'utiliser le gaz poivre ou adoptent des procédures de surveillance, ainsi que des directives et des restrictions concernant ce produit ;
- demandez que les résultats de toute enquête soient rendus publics, et que les agents chargés de l'application des lois reconnus coupables de violations fassent l'objet de sanctions appropriées ;
- demandez au *SCSD* et à la prison centrale de Sacramento d'appliquer effectivement les nouvelles consignes qui auraient été émises à propos de la détention des transgenres.

APPELS À :

Sheriff Lou Blanas
Sacramento County Sheriff's
Department
711 G Street, Sacramento, CA 95814
Télécopie : +1 916.874.5332
Courriel : sheriff@sacsheriff.com
**Formule d'appel : Dear Sheriff
Blanas/Monsieur,**

Captain Mark Iwasa
Sacramento County Main Jail
651 I Street
Sacramento, CA 95814-2400
Télécopie : +1 916.874.8984
Courriel : iwasam@sacsheriff.com ou
miwasa@sacsheriff.com
**Formule d'appel : Dear Captain
Iwasa/Monsieur,**

La version originale en langue anglaise de ce document a été publiée par Amnesty International, Secrétariat international, Peter Benenson House, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni, sous le titre : USA – California: Transgender woman ill-treated and raped in jail

La version française a été traduite et diffusée aux sections francophones et au Secrétariat international par LES ÉDITIONS FRANCOPHONES D'AMNESTY INTERNATIONAL – ÉFAI – septembre 2005

Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>

Pour toute information complémentaire, veuillez vous adresser à :